

Joseph Dumas, L'attente de l'Afrique noire (juin 1955)

Légende: Du 19 au 22 mai 1955, à l'occasion du 11e Congrès national du Mouvement républicain populaire (MRP) qui se tient à Marseille, Joseph Dumas, député de la Seine tire le bilan de la situation de l'Union française. Rappelant les conséquences tragiques de la perte de l'Indochine, il appelle la France à répondre aux attentes de l'Afrique noire et revient sur la situation en Tunisie, au Maroc et en Algérie. En juin 1955, Joseph Dumas publie son rapport dans Forces nouvelles, l'hebdomadaire du MRP.

Source: "L'attente de l'Afrique noire par Joseph Dumas, député de la Seine" dans Forces nouvelles. Numéro spécial. Juin 1955 Archives historiques de l'Union européenne. Florence. AMG - Albert-Marie Gordiani. Dossiers documentaires, AMG.07. Afrique, AMG-679.

Copyright: Historical Archives of the European Union

URL:

http://www.cvce.eu/obj/joseph_dumas_1_attente_de_l_afrique_noire_juin_1955-fr-3bd8f9e5-b4dc-4f8c-be0a-9e8b6ef2594c.html

Date de dernière mise à jour: 27/02/2017



FORCES NOUVELLES

Numéro spécial

JUIN 1955

L'ATTENTE DE L'AFRIQUE NOIRE



par

Joseph DUMAS

DÉPUTÉ DE LA SEINE

**L'ATTENTE
DE
L'AFRIQUE
NOIRE**

TEXTE DU RAPPORT

présenté par

Joseph DUMAS

DÉPUTÉ DE LA SEINE

au 11^e Congrès National M. R. P.

MARSEILLE DU 19 AU 22 MAI 1955

UNE ANNÉE TRÈS LOURDE...

DEPUIS notre Congrès de Lille une année très lourde pour l'Union Française s'est écoulée. Une année commencée sous le signe d'une défaite en Indochine, mais où toute l'Union Française a été ébranlée. M. François Mitterrand avait lancé le slogan plein de nouveauté, puisqu'il était repris d'Elisée Reclus, « **il faut abandonner l'Asie pour sauver l'Afrique** ». Certes l'Indochine a été abandonnée mais à peine trois mois après c'était l'Algérie qui s'enflammait.

INDOCHINE

UNE paix conclue juste après Dien Bien Phu ne pouvait être bonne. Cette bataille, elle-même faisait partie de la négociation. Elle n'avait d'autre objet que peser sur une opinion française à l'extrême de la lassitude. En même temps la Conférence de Genève, obtenue par Georges Bidault, après deux ans d'effort diplomatique pouvait être bonne, on a fait une paix mauvaise, où même le Sud-Vietnam a été hypothéqué, puisque dans le referendum futur les voix du Nord et du Sud seront totalisées et que le Nord représente 60 p. 100 des voix. D'autre part on a dangereusement lié les problèmes politiques et le cessez-le-feu. Enfin ces accords ont été passés sans qu'y soit partie le gouvernement du Vietnam.

Nous ne nous livrerons pas au facile exercice de dénoncer des erreurs, fut-ce celles que nous avons essayé d'éviter. Mais elles ont entraîné les événements qui, depuis lors, se sont succédé. Événements si douloureux qu'un Vietnamien a pu s'écrier : « **Genève, ce n'est rien, ce qui a suivi est pire.** » Oui, ce qui a suivi est pire, et d'abord l'exode des Vietnamiens du Nord, incroyable et sublime, et pour qui rien n'avait été préparé. Leur départ ne démentait-il pas le slogan du « **bon Vietminh** » ? Ce qui a suivi est pire : l'abstention du gouvernement français de toute politique active au Sud aboutissant à laisser les forces politiques du Vietnam, faute d'un arbitrage, s'entre-détruire, sous le regard goguenard d'Ho Chi Minh. Cette abstention devait avoir un autre effet : le gouvernement de M. Diem, qui n'y était que trop enclin, ne trouvant aucun autre appui s'est jeté dans les bras des Américains. Ainsi le sacrifice de nos gars n'a-t-il abouti qu'à une colonisation chinoise au nord et un protectorat américain au sud — tel est désormais à peu près tout le sens de l'indépendance vietnamienne. Mais aussi, quelle menace qu'une telle coexistence dont rien ne nous assure qu'elle sera toujours pacifique!

Le danger est grave en effet. Sous le prétexte que ni le Vietnam, ni les Etats-Unis ne sont signataires des accords de Genève — dont le corps expéditionnaire est garant — tout s'est passé jusqu'à ce jour entre les Américains et le Président Dien comme si ces accords n'existaient pas; et ce défi du Sud, à la fois anarchique et sans consistance, à l'égard du Nord, totalitaire et organisé n'est pas sans risque pour la paix.

Nous ne pouvons pas, en tous cas, abandonner en gage d'une politique qui est faite sans nous, voire contre nous, nos amis, nos nationaux et nos soldats.

TUNISIE

N'EST-IL pas consécutif aux événements d'Asie, le réchauffement de la pression tunisienne?

L'an dernier nous espérions que la politique d'apaisement, poursuivie par M. Voizard, sous l'impulsion de Georges BIDAULT, porterait ses fruits. N'avait-on pas en particulier renoué avec le souverain? Après Dien Bien Phu et Genève, toutefois, cette politique ne suffisait plus. Les Fellaghas, c'est un fait, trouvaient une complicité de plus en plus large dans toutes les couches de la population. Un geste s'imposait.

Ce geste, M. Mendès-France l'a eu. Son voyage à Tunis, avec la caution d'un maréchal de France, symbole de la politique adverse de celle qu'il allait entreprendre, en tant que style tient du génie. Mais geste sans lendemain, faute sans doute d'une vue suffisamment claire du problème.

Car nous refusons de nous laisser enfermer, comme nous y invite un récent discours dans un faux dilemme entre l'abandon et le colonialisme. Il existe une troisième politique, et si nous acceptons les conventions franco-tunisiennes, tout au moins d'après ce que nous en connaissons, c'est qu'elles amorcent cette troisième politique: A l'abandon inacceptable comme aux méthodes de force qui sont une illusion et ne conduisent qu'à un abandon encore plus tragique, nous opposons une politique d'association. Le gouvernement de M. Edgar Faure a obtenu l'amélioration des conventions franco-tunisiennes sur le plan technique. Il a en particulier, obtenu une situation privilégiée pour la langue française, gage de notre influence durable. Mais surtout il a rendu possible la substitution de liens nouveaux — des liens d'association — aux liens de subordination désormais périmés. Entre l'abandon et le colonialisme, la preuve est faite qu'une troisième politique est possible.

MAROC

AU Maroc, l'année 1954 représente une absence totale d'activité. Mais là encore l'atmosphère s'est corrompue. Tandis que le Résident général, faute d'instructions, se livrait à l'activité peu compromettante d'une enquête, on laissait d'attentat en attentat la situation pourrir. Il est vrai qu'une hypothèse pire aurait pu se présenter: un prétendu règlement de la question du Trône, sans aucune des conditions qui pourraient donner à la fois quelque valeur et quelque durée à ce règlement.

Devant une situation inchangée, sinon que tout s'est lentement aggravé, nous ne pouvons que reprendre les résolutions de notre Congrès de Lille. Elles s'appliquent encore intégralement, et si on en avait tenu compte les délicates hypothèses politiques qui pèsent sur le Maroc seraient singulièrement plus faciles à lever.

Qu'affirmions-nous à Lille, en effet: qu'on ne ferait pas le Maroc sans

les Marocains et que le dialogue interrompu devait être repris. Et pour en faciliter les voies nous indiquions un certain nombre de mesures qui s'imposent toujours aujourd'hui. Nous demandions une remise en ordre de l'administration marocaine, parce qu'on ne fait pas de politique, quelle qu'elle soit, sans un bon instrument en main. Nous indiquions ensuite qu'aucune solution des problèmes politiques n'aura d'efficacité durable si ne sont pas résolus les problèmes économiques et sociaux du Maroc, sinon préalablement, au moins parallèlement. La situation sociale du pays est effroyable : nous le savons tous. Les bas salaires sont encore amputés par une concussion à l'embauche dont on se fait difficilement idée, et cela même dans les organismes publics. Et que dire des salaires agricoles, dont on réalisera la misère en sachant qu'ils sont encore moitié plus bas que ceux d'Algérie. La fiscalité aggrave encore le déséquilibre des fortunes, dans un pays où la vache maigre du fellah est toujours plus imposée que la vache grasse du colon. En même temps l'absence d'une inspection du travail digne de ce nom et pourvue de moyens laisse le travailleur qui ne dispose pas du droit syndical, complètement dépourvu de protection. Tous ces faits provoquent un développement du communisme, si sournois qu'on peut, en haut lieu, affecter de fermer les yeux sur lui, mais si grave qu'un jour ou l'autre des difficultés dont nous ne pressentons que trop l'ampleur et la nature se présenteront à nous. Je n'en finirais pas d'énumérer : toute une révolution sociale s'impose, qui va d'une reconversion économique jusqu'à une réforme de l'enseignement, telle que celui-ci ne soit plus une machine à fabriquer des aigris et à désorienter les Marocains. On peut envisager aussi la création d'un Conseil économique marocain. Groupés dans une telle assemblée, les représentants des travailleurs de toutes les couches sociales de la population pourraient :

- parfaire leur formation civique et économique ;
- être informés des conséquences politiques et surtout faire entendre leur voix tant auprès du gouvernement chérifien que du gouvernement français ;
- être assurés de la publication de leurs travaux.

Certes, une question politique se pose au Maroc, mais on se tromperait lourdement en réduisant à ses seules dimensions le problème marocain.

ALGÉRIE

POUR cette Algérie qui s'est enflammée trois mois après l'abandon de l'Indochine, nous devons aussi insister sur les remèdes économiques et sociaux à apporter à la situation. On se tromperait lourdement en effet si on croyait que le rétablissement de l'ordre — **un rétablissement de l'ordre qui s'impose impérieusement et au plus tôt** — suffira à résoudre la crise algérienne. Au contraire des réformes hardies doivent être prévues.

En effet en 1945 déjà, l'insurrection du Constantinois, qu'une fausse manœuvre des insurgés empêcha seule de gagner l'Algérie toute entière, avait brusquement révélé l'acuité du problème algérien. C'était au lendemain même de la victoire alliée, à l'issue d'un conflit mondial qui avait précipité les mouvements d'émancipation en Orient et rendu plus sensible le courant de solidarité musulmane.

L'observateur actuel qui n'approcherait pas les zones où l'état d'urgence a été récemment décrété, pourrait, sous les dehors d'une apparente prospérité, en considérant l'animation paisible des grands centres, ne pas soupçonner la gravité du malaise algérien.

Mais, en fait, trop d'échéances ont été différées dont aujourd'hui l'accumulation rend plus difficile la tâche des responsables. Dans l'ensemble, l'autorité faiblissante de l'Etat ne s'est pas imposée aux féodalités financières qui, plus encore que par le passé, ont fait de l'Algérie leur chasse gardée.

Or, sauf pour les oligarchies qui réalisent de gros profits, l'Algérie est, pour la masse de ses habitants, un pays sous-développé aux ressources insuffisantes. C'est le mal profond auquel il faut s'attaquer avec des moyens accrus car il engendre pour une grande part le malaise politique : faute d'y remédier à bref délai, la France verra s'engager l'Algérie dans l'aventure.

Car, hélas ! contrairement à sa légende dorée, le pays est pauvre : 10 à 15 p. 100 seulement de son sol sont cultivables et ils sont presque intégralement cultivés. Il nourrit mal son homme (la ration alimentaire moyenne n'excède pas 1.800 calories par jour et par tête d'habitant, contre 2.500 au Maroc). Sa balance commerciale avec la France est lourdement déficitaire — d'environ 52 milliards de francs représentés par les importations de produits alimentaires et d'articles d'habillement.

Son industrie est encore embryonnaire (faute d'énergie thermique ou électrique) et son revenu annuel moyen est environ le quart de celui de la métropole. Dans le même temps, le taux d'accroissement démographique annuel est d'environ 2,6, c'est-à-dire que la population aura doublé en vingt-cinq ans environ et qu'alors l'émigration en France ne pourra plus absorber les excédents de population.

Il importe également de fixer au sol un petit paysannat autochtone, alors qu'aujourd'hui la main-d'œuvre agricole est sujette à des migrations saisonnières et que le fellah n'est vraiment enraciné nulle part.

D'autre part, au point de vue politique, si l'on fait abstraction des causes générales d'agitation, le malaise politique a diverses causes locales : trop de musulmans intelligents et ambitieux, formés par l'enseignement traditionnel ou par nos écoles, ont en vain cherché un débouché en Algérie, depuis une génération surtout ; aigris, ils ont tout naturellement constitué les cadres de l'agitation politique. Enfin, l'Assemblée algérienne est apparue dominée par les gros intérêts sans que les aspirations légitimes de la masse autochtone aient eu chance de s'y faire entendre.

Quant au Gouverneur général, il a vu diminuer son autorité alors que ses services se sont grossis démesurément.

Quels remèdes ?

Quels remèdes proposons-nous ? Ce seront d'abord des remèdes d'ordre économique et social : tels que développer l'effort d'aide au paysannat dont les crédits fixés à environ 450 millions par an sont notoirement insuffisants. Développer parallèlement l'aide à la petite hydraulique dont les crédits ridiculement réduits sont constamment menacés. Procéder avec prudence, dans la mécanisation de l'agriculture afin de ne pas augmenter le chômage agricole. Mettre rapidement en irrigation les zones prévues à cet effet, en aval des grands barrages, mais dont la moitié seulement environ est irriguée.

Dans le cas de vente de biens domaniaux, ne pas écarter les petits paysans qui ne disposent pas d'un capital et d'un outillage minimum. Enfin et surtout, réaliser une vaste réforme agraire qui doit aller jusqu'à l'interdiction du cumul des propriétés (comme la loi le prévoit en France)

et jusqu'à l'expropriation des superficies excédentaires, car on compte des propriétés couvrant plusieurs dizaines de milliers d'hectares et on observe depuis quelques années une concentration vraiment scandaleuse de la propriété en quelques mains seulement.

Développer encore l'enseignement technique et professionnel et offrir aux élites autochtones des débouchés dans le secteur privé et dans le secteur administratif, jusqu'aux postes de responsabilité.

Rétablir la confiance en s'attaquant résolument aux privilèges de tous ordres que détiennent les puissances économiques et financières du pays — réviser notamment la fiscalité.

D'autre part, au point de vue politique il conviendrait de pratiquer une intégration mesurée, c'est-à-dire dédoubler les départements algériens par la création d'un département de Kabylie, du Chelif et de la Seybouse.

D'autre part alléger considérablement les services hypertrophiés du gouvernement général et envisager, soit de faire transitoirement du Gouverneur général un Secrétaire d'Etat résident, soit de le supprimer en prévoyant un Secrétaire d'Etat ou un Ministre spécialement chargé de l'Algérie.

Je demanderai encore une chose : la création d'un Comité économique auprès de l'Assemblée algérienne, ayant une composition et des attributions analogues à celles du Conseil économique national. Je vous en ai indiqué les raisons à propos de l'Algérie.

Certes toutes ces dispositions supposent que l'ordre aura été rétabli, mais, répétons-le, le rétablissement de l'ordre ne suffit pas, il faut qu'il s'accompagne d'une politique compréhensive qui fasse aux musulmans la place qu'ils revendiquent à bon droit.

Dès lors, dans le calme revenu, la misère tendrait à disparaître et un climat de coopération pourrait se développer avec les musulmans français non encore acquis à l'extrémisme intransigeant.

Mais il faut agir vite, sinon nous allons peut-être vers de graves aventures.

*FORCES
NOUVELLES*

*ne se lit pas en passant....
on le relit en s'abonnant*

7, Rue de Poissy - PARIS (5^e)

Directeur-Gérant : René PLANTADE

LES PRESSES RAPIDES - LIMOGES

Prix : 25 fr.